



INFORMATIONS

Camp de jour 2025

Dans ce document, vous trouverez toutes les informations concernant le camp de jour 2025.

CAMP DE LA SALLE

Inscription :

Le Camp De-La-Salle ouvrira ses inscriptions **le 14 avril 2025 à 12h.**

- Pour plus d'informations, voir au www.campdelasalle.qc.ca/camp-de-jour/

La Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare a une entente d'exclusivité avec le Camp De-La-Salle. Nous avons donc 45 places de réservées par semaine.

- Pour avoir accès à la plateforme d'inscription, nous vous donnerons un code d'accès à partir du **lundi 7 avril à 8h**, au 450-883-2241 poste 7562
- Avoir un code ne garantie pas une place au Camp De-La-Salle.

Rabais :

Le rabais sera de 70\$/semaine par enfant inscrit et sera AUTOMATIQUEMENT mis lors de votre paiement sur la plateforme du camp

AUTRES CAMPS DE JOUR

Le rabais sera de 70\$/semaine par enfant inscrit.

- Vous devez remplir le formulaire de remboursement
- Présenter une preuve de paiement
- Présenter une preuve de présence au camp.

Nous procéderons à deux (2) remboursements.

Vous devez faire parvenir vos documents à l'adresse de courriel suivante : info@ste-marcelline.com ou en personne à la Municipalité.

- La date limite pour le **premier** versement est le **vendredi 18 juillet 12 h**. Vous recevrez le remboursement au cours du mois d'août.
- La date limite pour le **deuxième** versement est le **29 août 12 h**. Vous recevrez le remboursement au cours du mois de septembre.

2) *Veuillez prendre note que cette subvention ne s'applique pas aux camps de vacances.*

Transport et surveillance

La Municipalité offrira toujours le service de transport et de surveillance pour les citoyens de Sainte-Marcelline-de-Kildare qui seront inscrit au Camp De-La-Salle.

Le service de surveillance et de transport sera situé à la bibliothèque municipale. (435, 1ère rue Pied-de-la-Montagne, Sainte-Marcelline-de-Kildare)

Horaire de transport :

- Départ : 8 h
- Retour : 17 h

Horaire de surveillance :

- Matin : 7 h à 8 h
- Soir : 17 h à 18 h

Pour inscrire votre enfant au transport et à la surveillance, vous devez remplir le formulaire d'inscription qui se trouve sur le site internet de la Municipalité. **La date limite d'inscription est le 23 mai 2024, 12 h**

Pour plus d'informations

[Déhanne Dufresne](#)

Coordonnatrice aux loisirs et à la vie communautaire

450-883-2241 poste 7562